

Les Bois, le 29 juin 2004

## **Avis officiel No 9/2004**

### **EMISSION RADIOPHONIQUE DURANT LES VACANCES**

Durant la soirée du 7 juillet 2004, Monsieur Christophe Meyer, animateur radio à Fréquence Jura, organisera une soirée autour d'un feu de camp aux Bois.

Ce petit concert aura lieu sur la place du Bas du Village dès 19h30. Chacun y est chaleureusement invité.

Le lendemain matin, une émission radiophonique relatera la soirée de la veille où Monsieur Meyer ne manquera pas de raconter les anecdotes et histoires locales sur la base des confidences récoltées durant la nuit. Aussi, toutes les personnes désirant faire part de leurs souvenirs sont les bienvenues.

§ § § § § §

### **DECHETS DE BRANCHAGES ET DE GAZON**

Les deux bennes situées sur la Place du Champ de Foire sont largement utilisées par la population. Si le Conseil communal peut se réjouir du succès de ces récoltes, il doit néanmoins regretter que :

- l'on trouve dans la benne des branchages : du fer, des cailloux, du gazon, etc.
- l'on trouve dans la benne du gazon : des branchages et autres déchets
- l'on trouve dans les bennes à ordures : des sacs de gazon lorsque la précédente benne est pleine. Il serait plus judicieux de laisser ces sacs à proximité de la benne à gazon
- la benne à ordures neuve qui est stationnée à la déchetterie n'est, pour l'instant, pas destinée à récolter les déchets
- l'on trouve trop de déchets métalliques dans les containers à ordures

Le Conseil communal vous remercie de bien vouloir respecter le tri de vos déchets.

§ § § § § §

### **TAXES DES CHIENS**

Nous vous rappelons que la taxe des chiens était payable jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2004. Les personnes ne s'étant pas acquittées de cette taxe sont priées de le faire au plus vite.

§ § § § § §

*Conseil communal*